

Conservation de la biodiversité dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Mono

Pays	Bénin
Bénéficiaire	Africa Mobile Nature (AMN)
Montant total du projet	99 221 €
Montant de la subvention	34 838 € (35%)
Partenaires financiers	GIZ (13 649 €), IUCN NL (32 000 €), PMF/FEM (6 250 €), AMN (5 205 €) et communautés (6 279 €)
Durée du projet	18 mois
Signature de la convention	23 avril 2018

CONTEXTE

Située à cheval entre le Bénin et le Togo, la Réserve de Biosphère transfrontalière du Delta du Mono est composée de quatre aires communautaires (Bouche du Roy, Zones Humides du Lac Toho, forêt de Naglanou et Adjamé) couvrant une superficie totale de 142 500 ha.

Cette zone concentre un ensemble d'habitats uniques pour la région où se côtoient rivières, lacs, marécages, savanes, forêts galeries, mangroves et plages et abrite une biodiversité importante dont l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, VU), le Sitatunga (*Tragelaphus spekii*, LC), le lamantin d'Afrique (*Trichechus senegalensis*, VU), au moins 4 espèces de tortues marines ainsi que des oiseaux migrants paléarctiques, etc.

Le présent projet se déroulera spécifiquement autour de deux aires communautaires : la bouche du Roy (9 678 ha) et le Lac Toho (612 ha) qui se situent en territoire béninois.

Ces deux aires communautaires ont été retenues compte tenu de l'importance de leur diversité biologique et de l'état de dégradation de leurs écosystèmes. Les menaces qui pèsent sur ces écosystèmes sont liées à la migration de pêcheurs avec des techniques de pêche dévastatrices, l'avancée du front agricole, le braconnage de diverses espèces ainsi que la pression de coupe des espèces ligneuses de mangroves à des fins de construction et de bois énergie.

L'ONG Africa Mobile Nature (AMN) appuie les communautés de la zone pour une meilleure gestion de la biodiversité depuis 2011 avec le soutien de la GIZ et de l'IUCN Netherlands.

OBJECTIFS

L'objectif de ce projet est d'améliorer la gouvernance et la gestion locale des aires communautaires de conservation de la biodiversité du lac Toho et de la Bouche du Roy afin d'optimiser la provision des services écosystémiques associés.

PRINCIPALES ACTIVITES

Les principaux résultats attendus sont :

- 530 personnes issues des communautés riveraines sont sensibilisées sur le contenu des Plans d'aménagement et de Gestion (PAG) des aires communautaires ;



- 37 ha de forêts et mangroves sont restaurés ;
- Au moins 25 villageois riverains des aires communautaires sont formés aux techniques de patrouille et l mirador pour les activités de suivi écologique de la faune (y compris aviaire) et de lutte anti-braconnage est aménagé au niveau de l'aire communautaire de Toho ;
- Au moins 3 plans annuels d'investissement communaux visent l'amélioration de la gestion des aires communautaires ;
- 120 personnes ont reçu des micro-crédits et développent des AGR compatibles avec la protection de l'environnement ;
- La filière "cultures hors sol" est promue et encadrée au niveau de 100 producteurs des 2 aires communautaires et va concerner les productions maraichères sur toute l'année.

Pour en savoir plus www.ffem.fr
Contact projet : Patrice BADA
manbenin@hotmail.fr